

PS

Réf. : CB/FL/2015/KCH D15012664 KLK
Dossier suivi par C. BERGERY
Tél. : 03.80.63.66.18.
Courriel : dgds.ps@cotedor.fr

Monsieur Christophe LANNELONGUE
Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé
de Bourgogne
IMMEUBLE LE DIAPASON
2 PLACE DES SAVOIRS
21000 DIJON

Dijon, le - 1 DEC. 2015

Monsieur le Directeur Général,

Depuis quelques jours, la presse locale égrène les évolutions envisagées pour le Centre hospitalier de Haute Côte-d'Or dans le cadre de la négociation d'un contrat de performance avec l'Agence Régionale de Santé.

Après la fermeture « temporaire » du Service Mobile d'Urgence et de Réanimation (SMUR) de Montbard et la fermeture des urgences la nuit, il est semble-t-il envisagé, entre autres, la fermeture des 15 lits de médecine de Vitteaux, la fermeture de l'Unité de soins de longue durée d'Alise-Sainte-Reine, la restructuration du service de l'imagerie médicale de Saulieu.

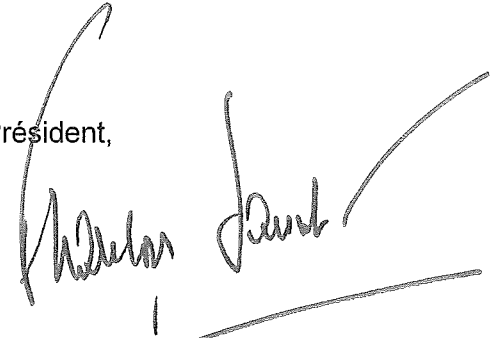
L'évolution des besoins de la population comme les progrès réalisés en matière de prise en charge médicale rendent sans doute nécessaire une adaptation de l'offre sur ce territoire. Cependant, celle-ci ne peut pas se faire sans une étroite concertation avec les élus locaux, qui n'a pas eu lieu alors même qu'ils sont directement concernés.

Je regrette profondément cette méthode alors que le Conseil Départemental a fait du dialogue avec l'Agence Régionale de Santé une priorité, traduite par une convention à ce jour unique en Bourgogne.

Vous connaissez mon attachement aux hôpitaux locaux, autour desquels l'offre sanitaire et médico-sociale doit se déployer avec complémentarité et cohérence. Les projets envisagés, s'ils ne sont pas mieux réfléchis et concertés, risquent de porter un coup fatal au fragile équilibre de ce territoire de la Haute Côte-d'Or.

C'est pourquoi je vous demande un moratoire sur ces projets pour permettre une réelle concertation avec les élus locaux, les professionnels de santé et tout le secteur médico-social. Ce temps de dialogue devra nous permettre de partager la vision globale d'une offre répondant aux attentes de la population d'aujourd'hui et de demain.

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur Général, en l'assurance de ma considération distinguée..

 Le Président, 

François SAUVADET
Député de la Côte-d'Or